

Décret de convocation du Jubilé ordinaire 2025

1. « *Spes non confundit* », « l'espérance ne déçoit pas » (*Rm* 5, 5). Sous le signe de l'espérance, l'apôtre Paul stimule le courage de la communauté chrétienne de Rome. L'espérance sera également le message central du prochain Jubilé que le Pape proclame tous les vingt-cinq ans, selon une ancienne tradition. Je pense à tous les *pèlerins de l'espérance* qui arriveront à Rome pour vivre l'Année Sainte et à ceux qui, ne pouvant se rendre dans la ville des apôtres Pierre et Paul, la célébreront dans les Églises particulières. Qu'elle soit pour tous un moment de rencontre vivante et personnelle avec le Seigneur Jésus, "porte" du salut (cf. *Jn* 10, 7.9). Il est « notre espérance » (cf. *1 Tm* 1, 1), Lui que l'Église a pour mission d'annoncer toujours, partout et à tous.

Spes non confundit est le titre de la bulle par laquelle le pape François a annoncé l'année jubilaire dans la ville de Rome, pour ceux qui peuvent s'y rendre en pèlerinage, et dans le monde entier pour ceux qui n'en ont pas la possibilité. La bulle elle-même établit le calendrier du début de l'année jubilaire dans toutes les cathédrales et co-cathédrales du monde. La Préfecture Apostolique du Sahara n'a pas de cathédrale, mais en tant que Préfet Apostolique, je suis autorisé à établir une ou plusieurs églises jubilaires pour l'obtention de l'indulgence plénière, une fois remplies les conditions ordinaires (avoir reçu le sacrement de réconciliation dans les huit jours qui précèdent ou dans les huit jours qui suivent, communier, réciter le Credo et prier aux intentions du Pape).

En conséquence, je déclare églises jubilaires les paroisses de Saint François d'Assise à Laayoune et de Notre Dame du Mont Carmel à Dakhla.

Le dimanche 26 janvier 2025, Je célébrerai à Dakhla le début de la dynamique jubilaire le troisième dimanche du temps ordinaire, au lendemain de la fête de la conversion de saint Paul, qui clôt l'octave de prière pour l'unité des chrétiens.

A Laayoune, je célébrai le dimanche 2 février en la fête de la Présentation du Seigneur au Temple de Jérusalem pour la paroisse Saint François d'Assise.

Tout au long de l'année, nous fixerons des moments pour raviver la mémoire du Jubilé : au début du Carême, pendant le temps pascal, lors des fêtes patronales des deux paroisses, ainsi que pendant l'Avent.

Nous clôturerons le Jubilé lors de la solennité de l'Épiphanie, le dimanche 4 janvier 2026.

J'encourage les communautés paroissiales et religieuses de la préfecture à entrer dans ce pèlerinage pénitentiel de communion avec le Siège de Rome, qui renforce notre espérance, notre foi et notre charité.

Fait à Laâyoune, le 17 janvier 2025, en la mémoire de saint Antoine le Copte.

Père Mario León Dorado omi

Préfet Apostolique.